**PROCES VERBAL**

**REUNION DU C.E.**

**Le 25 octobre 2019**

**A Nancy salle de réunion 44 cours Léopold**

Etaient présents :

|  |  |
| --- | --- |
| **Président du C.E. :**Cédric CHEVALIER | **Collaborateurs :**Océane BARTHELEMY |
|  |  |
| **Membres titulaires :***Collège Techniciens / Cadres :*Lorenzo CARPAGNANO*Collège Employés :*Patricia WEYER**Représentants filiales :** | **Membres suppléants :***Collège Techniciens / Cadres :**Collège Employés :* |

Absents excusés :

Laetitia LAMBERT : MGEL Logement

Le Président du C.E. ouvre la séance à 14h30.

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 23 septembre 2019

2. Point d’actualité

3. Retour CA du 19/10/2019

4. Election CSE – Vote électronique

5. Œuvres sociales

6. Questions diverses

**1. Approbation du PV du C.E. du 23 septembre 2019**

Les membres du C.E. et la Direction adoptent à l’unanimité le PV du C.E. du 23 septembre 2019 qui sera diffusé à l’ensemble des collaborateurs.

**2. Point d’actualité**

* Transferts CPAM : la direction et la Responsable des Ressources Humaines suivent les problématiques des transférés avec beaucoup d’attention. Il semblerait que toutes les CPAM ne jouent pas le jeu et n’appliquent pas toutes les mêmes règles notamment au sujet de l’intégration de primes. La Direction a décidé d’en alerter la CNAM. La Direction respecte son engagement d’accompagner les salariés transférés et la RH fait tout son possible pour obtenir des réponses auprès de la CNAM.
* Groupe de travail : le groupe de travail sur les travaux du siège a démarré, la prochaine réunion est prévue le 8 novembre.

**3. Retour sur le Conseil d’Administration du 19 octobre 2019**

* Informations sur le Groupe VYV sur l’avancée du «projet jeunes»

YVON fonctionne bien et a reçu le Trophée de l’assurance 2019, la médaille d’or a été remise à toute l’équipe de YVON du groupe VYV qui souhaite la partager avec l’ensemble des collaborateurs et particulièrement avec ceux du pôle Digital et de la Communication. YVON est le fruit d’un travail collectif et est récompensé par un Trophée qui est le 1er Trophée du groupe VYV.

* L’ensemble du Campus des Ardennes dont la Maison de l’Etudiant a été inauguré, toute l’équipe est en place. La gestion d’une Maison de l’Etudiant est une 1ère pour la MGEL.
* Résultats de rentrée : une baisse aux alentours de 7% avec un point noir : celui des nouvelles complémentaires santé
* Point budgétaire : il est préférable d’attendre la clôture de l’exercice pour avoir une visibilité sur les résultats de cette année mais le dédoublement des effectifs pour accompagner la transition va peser très fortement sur les résultats.
* Le Conseil d’Administration a validé le dossier « Rive de Vesle » pour MGEL Logement. C’est une nouvelle résidence à Reims avec d’environ 300 lits qui sortira en 2023 et qui a également la spécificité d’avoir un espace de coworking de plus de 1000m2 qui sera au

rez-de-chaussée de cette résidence. Ce projet va nous permettre d’avoir d’un bloc une des logements, un espace de coworking et il sera possible d’intégrer une agence et d’autres éléments.

* Création d’un fonds d’investissement : la MGEL se dote d’un véhicule d’investissement pour les PME ou start up, l’objectif est d’avoir un outil souple pour pouvoir investir et accompagner l’entreprenariat des étudiants et des jeunes en particulier. La dotation de ce fonds est de 100 000 euros pour commencer.
* Lancement du processus électoral : renouvellement de l’Assemblée Générale de la Mutuelle
* Quelques dossiers pour le fond d’entraide mutualiste
* Un débat autour du nouveau logo de la MGEL : volonté de ne faire qu’un au sens groupe  logement, santé, prévention.

Un membre du CE demande s’il est possible d’avoir une présentation des résultats de rentrée. Le Président les projettera à la prochaine réunion.

**4. Election CSE - Vote électronique**

Comme évoqué lors des CE précédents, la Direction envisage d’utiliser le vote électronique.

L’outil serait le même que pour les élus de l’Assemblée Générale.

La RH présente au CE la DUE (Décision Unilatérale de l’Employeur) de mise en œuvre du vote électronique et consulte le CE. A l’unanimité le CE est favorable à la mise en œuvre du vote électronique.

La réunion de négociation du protocole pré-électoral aura lieu le 6 novembre, pour le moment seule la CFDT a annoncé sa présence.

**5. Œuvres Sociales**

Les membres du CE renouvellent les chèques cadeaux pour Noël dans les mêmes conditions que précédemment.

**6. Questions diverses**

Aucune question n’a été traitée lors de cette réunion.

La prochaine réunion du C.E. se tiendra le 14 novembre 2019.

La séance est levée à 15h30.

|  |  |
| --- | --- |
| Le Président*Cédric CHEVALIER* | Le Secrétaire*Lorenzo CARPAGNANO* |